

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté
industrielle et numérique

Arrêté du 6 juin 2024 **portant désignation du responsable de la mission** **« Gestion des ressources humaines et audit salarial du secteur public »** **du Contrôle général économique et financier**

NOR : ECOU2414917A

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,

Vu le décret n° 2021-1550 modifié portant statut particulier des administrateurs de l'Etat ;

Vu le décret n° 2022-1600 du 21 décembre 2022 relatif au Contrôle général économique et financier, notamment son article 4 ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2022 relatif à l'organisation générale et au fonctionnement du Contrôle général économique et financier, notamment son article 5 ;

Vu l'arrêté du 26 mars 1999 modifié portant création d'une mission d'observation des conditions d'emploi et de rémunération dans les organismes publics, ensemble l'arrêté du 24 mai 2005 relatif à la dénomination et aux attributions d'une mission du service du contrôle général économique et financier ;

Vu le décret du 4 novembre 2023 portant détachement de Monsieur François RAYMOND dans l'emploi de contrôleur général économique et financier (groupe I) ;

Vu l'avis des membres du comité stratégique du Contrôle général économique et financier ;

Arrête :

Article 1^{er}

Monsieur François RAYMOND, administrateur de l'Etat du grade transitoire détaché dans l'emploi de contrôleur général économique et financier (groupe I), est désigné pour diriger la mission « Gestion des ressources humaines et audit salarial du secteur public », à compter du 1^{er} juillet 2024.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 6 juin 2024

Pour le ministre et par délégation :
La cheffe du Contrôle général économique et financier,
V. NATIVELLE